

Coop Santé Eastman

ET LES ENVIRONS

Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs
Édition – Novembre 2022

Clinique de vaccination contre la grippe

La première phase de la vaccination contre la grippe à la Coop se terminera le 11 novembre prochain. Une deuxième phase de vaccination suivra et sera offerte selon les besoins et la disponibilité des vaccins. Pour prendre un rendez-vous, il suffit de communiquer avec le secrétariat médical, au (450) 297-4777 et en appuyant sur le 1 puis le 4. Nous prenons les appels de 8 h 30 à 11 h et de 13 h à 15 h.

COVID-19 et grippe saisonnière : rappel sur les mesures de protection

Nous ne saurons être trop prudents dans les prochaines semaines et même les prochains mois pour éviter de transmettre ou d'être contaminés par les virus saisonniers et la COVID-19. Il est également important d'éviter de causer, par des comportements inconséquents, des problèmes de santé à des personnes qui nous sont chères et parfois vulnérables.

Voici un rappel des mesures de protection à privilégier :

- Restez à la maison si vous avez des symptômes grippaux ou avez été en contact avec une personne ayant la COVID-19.
- Dès que vous avez des symptômes grippaux, passez un test COVID et si celui-ci est négatif, refaites le test à 24-48 h d'intervalle.
- Appliquez rigoureusement les directives de la Santé publique si vous présentez des symptômes grippaux ou liés à la COVID dont le port du masque, le lavage des mains et la distanciation (un à deux mètres).
- Surtout, restez chez-vous en présence de fièvre et de toux;
- Éternuez et tousssez dans votre coude et portez le masque pendant 10 jours tant que vous avez des symptômes.
- En tout temps, veillez à vous laver les mains fréquemment.
- Assurez-vous d'aérer régulièrement la maison, au moins dix minutes à chaque fois.
- Éviter les grands rassemblements et en restreindre la fréquence.
- Évitez aussi les buffets et le partage des plats et des ustensiles.

En adoptant ces mesures individuelles et collectives, vous éviterez la contamination, contribuerez à réduire les débordements dans les hôpitaux et protégerez vos proches et le personnel de la santé d'être davantage exposés aux virus.

Appui financier de la Fondation de l'Hôpital Memphrémagog et de la Caisse Desjardins du Lac Memphrémagog

Dans le cadre du renouvellement de ses équipements médicaux et de l'acquisition d'équipements spécialisés, la Coop Santé Eastman a reçu l'appui financier de la Fondation de l'Hôpital Memphrémagog (16 722 \$) et de la Caisse Desjardins du Lac Memphrémagog (8 000 \$). Cet appui significatif permettra de répondre aux besoins de consultation croissants et plus spécialisés demandant l'utilisation d'instruments de diagnostics plus sophistiqués, d'être mieux outillé pour les chirurgies mineures et d'investir dans la santé des femmes. Ce financement a aussi permis d'ajouter un bureau de consultation clinique et de renouveler des équipements devenus désuets avec les années.

Un merci des plus reconnaissants à la Fondation de l'Hôpital Memphrémagog et à la Caisse Desjardins du Lac Memphrémagog pour leur soutien et leur confiance.

Services de professionnels de la santé

Des services de professionnels de la santé sont offerts sur références (physiothérapeute, nutritionniste, kinésiologue, psychothérapie) ainsi que des services de soins de pieds, d'acupuncture, d'ostéopathie, de médiation familiale et d'ergothérapie. Une réduction jusqu'à 10 % sur la tarification pour les membres de la Coop est accordée sauf pour les soins de pieds, d'acupuncture et les services de médiation familiale.

Voici les professionnels de la santé qui collaborent avec la Coop Santé et avec qui vous pouvez communiquer directement.

Pour accéder à l'information, placer votre curseur sur le *cliquez ici* de chaque professionnel puis appuyez sur la touche de droite de votre souris et cliquez ensuite sur *ouvrir le lien hypertexte* :

Ming Zhao Du, physiothérapeute, Physio Extra, [cliquez-ici](#)

Thérèse Laberge Samson, nutritionniste, [cliquez ici](#)

Marie-Noelle Fontaine, kinésiologue, [cliquez ici](#)

Kim Fafard Campbell, psychothérapeute et sexologue, [cliquez-ici](#)

Sophie Gagnon, D.O., ostéopathe [cliquez ici](#)

Marie-Josée Gagnon, acupuntrice et massothérapeute, [cliquez-ici](#)

Diane Bouvrette, podologue, [cliquez ici](#)

Caroline Miron, médiatrice familiale, [cliquez ici](#)

Karine Lemieux, ergothérapeute jeunesse, [cliquez-ici](#)

Ergothérapeutes Physio Extra, [cliquez ici](#)

Campagne automnale de recrutement de nouveaux membres

Le volet II de la Campagne de recrutement se terminait le 31 octobre dernier. L'objectif de 150 nouveaux membres a été atteint. Pour connaître les noms des deux gagnants de la campagne, vous êtes invités à consulter le site Internet de la Coop au www.coopsanteeastman.com. Rappelons que les personnes gagnantes recevront le remboursement de leur contribution annuelle à l'échéance de celle-ci.

Adhésion à la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 142 \$, toutes taxes incluses, est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site www.coopsanteeastman.com sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire **ou écrivez à info@coopsanteeastman.com ou téléphonez au 450 297-4777 poste 4.**

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

